
Programme de Formation

DP10 La rédaction des textes normatifs



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 11/06/2026

fin 12/06/2026

Contenu pédagogique



Public visé

Rédacteurs de textes normatifs de l'État des collectivités territoriales et des établissements publics

Agents des services juridiques



Objectifs pédagogiques

Améliorer sa qualité de la rédaction de textes normatifs

Maîtriser la préparation juridique des textes

Connaître et comprendre les règles d'élaboration et de rédaction des textes normatifs par l'administration

Renforcer ses capacités de lecture et de prise en compte des textes déjà intervenus et prévenir ainsi le contentieux



Description

1. Le cadre juridique à connaître avant toute rédaction

- Les principes et règles à valeur constitutionnelle à prendre en compte dans l'élaboration des textes normatifs
- L'emprise du droit international et européen dans l'élaboration des textes normatifs
- L'élaboration des textes normatifs dans le cadre de la « légalité » au sens strict
- Les principes généraux du droit applicables aux textes normatifs de l'administration

2. Les règles de droit public à connaître avant toute rédaction

- Les règles de compétence
- Les règles de forme
- Les règles de procédure
- La hiérarchisation des textes normatifs



3. L'élaboration des textes normatifs

- Connaître le droit positif applicable au moment de l'élaboration
- L'obligation de prendre un texte
- Déterminer le bon texte normatif à prendre

4. La rédaction formelle des textes normatifs

- La légistique
- La structure applicable

5. La publicité des textes normatifs

- Pour les actes réglementaires
- Pour les actes individuels
- Pour les lois

6. L'entrée en vigueur des textes normatifs



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situations tirées du vécu des apprenants ainsi que la mise en oeuvre de cas pratiques.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud